

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur,  
W. H. ROWEN, Imprimeur,

PROPRIÉTAIRES

No. 2, Rue Grant, St. Roch  
No. 7, Ruedes Prairies, St. Roch.

### CONDITIONS.

Ce Journal se publie au No. 2, Rue Grant, St. Roch deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du Lundi contient 8 pages et se vend quatre sous; celle du Jeudi en a 4 et se vend deux sous. L'abonnement est de un shelling par mois, ou dix shellings par année, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se monteront à cinq shellings par année. On n'envoie pas le Journal à la campagne pour moins de six mois.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



On trouve le *Fantastique* au Bureau du Journal, chez M. E. GARDINER, maréchal de la Haute Ville, ou chez M. ANTOINETTE Basse-Ville, au magasin de marchandises.

AGENTS:

Montréal — Chez M. J. G. ACCI, Bogner, Rue Ste. Thérèse, ou chez M. G. COIT, des souscriptions.

Trois Rivières — Chez M. OUVIER, BUREAU, au Etage du Droit.

Les personnes qui désirent se charger de l'agence du *Fantastique* dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

*Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.*

Vol. 3. Québec, 8 Mars, 1841. No. 28.

## MELANGES.

### L'HUMANITÉ BLESSÉE.

#### À TROPOS D'INSURGÉS BLESSÉS.

(La scène se passe à l'Hôtel-Dieu.)

Le chirurgien en chef, aux élèves. — Vous le voyez, messieurs, ce sont là de nobles et dignes blessures, toutes reçues devant.

Un élève. — En voici une reçue par derrière et qui me paraît moins noble.

Le chirurgien. — En quel endroit?

L'élève. — Elle est sise à ce qu'on appelle vulgairement le bas des reins; elle paraît avoir été faite par la vigoureuse application d'un corns contondant muni d'aspérités plus incisives, comme qui dirait, par exemple, une botte garnie de ses lous.

Le chirurgien. — Et quel est ce blessé?

L'élève. — C'est... (Il examine.) Eh! parbleu, je l'avais deviné. C'est un gent de police. Voici sa carte jaune.

Le chirurgien. — N'importe, dès qu'il est blessé, nous lui devons nos soins, et puisque le coup a été porté d'un pied vigoureux et sûr, au point d'avoir nécessité le transport à l'Hôtel-Dieu, vous aurez soin d'y appliquer tous les cataplasmes nécessaires.

Deuxième élève. — Il y a, au bout de la salle, un garde municipal dont le lit est placé à côté du lit d'un insurgé.

Le chirurgien. — Ah diable ! c'est fâcheux. S'ils s'en aperçoivent, cela peut leur causer de l'irritation.

L'élève. — Il y a mieux : chacun d'eux vient de reconnaître son voisin pour celui qui l'a blessé.

Le chirurgien. — Ah mon Dieu ! et ils se disputent ?

L'élève. — Ma foi non ! après s'être expliqués, ils se sont tendu la main et ils demandent qu'on rapproche leurs lits pour qu'ils puissent faire une partie de piquet.

Un élève, *entrant*. — Monsieur, les factionnaires placés par la police à la porte de l'Hôtel-Dieu refusent l'entrée aux élèves de service.

Le chirurgien. — Et de quel droit ? Est-ce parce qu'il y a plus de malades qu'on veut diminuer le nombre des praticiens appelés à les secourir ? Je vais faire donner des ordres.

L'élève. — Il ne manquerait plus que de ne pas laisser entrer les malades.

Le chirurgien. — Occupons-nous du service. Voici un malheureux dont la jambe me paraît devoir être amputée. La gangrène y a fait déjà trop de ravages. Chargez-vous de cela, monsieur l'élève, tandis que je continuerai ma tournée.

(Au moment où le premier élève, entouré de nombreux camarades, se dispose à faire l'opération, entre un juge d'instruction complété d'un greffier et d'un huissier.)

Le juge. — Retirez-vous, messieurs les médecins ! Je vais faire subir à ce blessé un interrogatoire.

L'élève. — Veuillez, monsieur le juge, vous retirer vous-même, car nous allons faire subir à ce blessé une amputation.

Le juge. — L'interrogatoire est urgent.

L'élève. — L'amputation l'est bien davantage.

Le juge. — Il s'agit de découvrir le corps du délit.

L'élève. — Il s'agit de préserver le corps de ce malheureux, que la gangrène va bientôt dévorer.

Le juge. — Ce sera l'affaire de cinq minutes, et cela le calmera.

L'élève. — Nos malades ici ont plus besoin de drogues que...

Le juge. — Précisément mon interrogatoire...

L'élève. — Taisez-vous donc... Le blessé veut des ménagemens.

Le juge. — Cet homme est un insurgé ; il appartient à la justice.

L'élève. — Cet homme est un malade ; il appartient aux médecins.

Le juge. — Mais que diable ! un petit interrogatoire ne lui ferait pas de mal.

L'élève. — Ma foi, puisqu'il en est ainsi, monsieur, prenez cette lancette et le bistouri ; et moi je prendrai votre greffier et votre huissier ; alors vous déciderez de l'état du malade. Jusque là je vous déclare, moi médecin, que ce blessé est hors d'état de subir un interrogatoire ; il a besoin de tout son sang-froid pour supporter l'amputation, et toute diversion en rendrait le succès douteux.

Le juge. — Cependant...

L'élève. — Ce n'est pas possible.

Le juge. — J'y songe... Nous pourrions faire les deux opérations à la fois ; il suffirait pour cela que vous changiez la prescription... Ainsi, au lieu de lui couper la jambe, donnez-lui seulement un... clysobol. Je pourrai l'interroger par devant, pendant que vous lui administrerez la chose par derrière.

L'élève. — Monsieur, vous me feriez perdre patience à la fin.

Le juge. — Songez, monsieur, que je suis magistrat et que je dois être obéi.

L'élève. — Je suis médecin, et seul, lorsqu'il s'agit de malades, j'ai le droit de commander.

Le juge. — Le cours de la justice ne doit jamais être arrêté.

L'élève. — Ce qu'il faut arrêter d'abord, c'est la gangrène.

Le juge. — Si ce malade venait à expirer entre vos mains, la justice se trouverait privée des révélations qu'elle a droit d'attendre.

L'élève. — Si la justice se fatiguait d'un interrogatoire, la médecine perdrait espoir qu'elle a de sauver la vie de ce malade.

Le juge. — Bref, monsieur, vous refusez ?

L'élève. — Eh que diable ! avez-vous peur qu'il se sauve ? Nous allons lui couper la jambe. Après vous aurez bien le temps.

Le juge. — Songez que vous vous révoltez contre la justice.

L'élève. — C'est vous qui vous révoltez contre la médecine. Cet homme est mon malade, et je le défendrai contre vous, qui voulez la tuer.

Le juge. — Je l'interrogerai.

L'élève. — Vous ne l'interrogerez pas.

L'huissier et le greffier. — Il l'interrogera !

Les élèves. — Il ne l'interrogera pas !

(On prévoit le moment où, pour mieux se disputer le malheureux, la Justice et Médecine vont le tirer chacun par un bras ; mais comme la Justice, n'est pas force vis-à-vis la Médecine, elle se borne à dire un mot à l'oreille de l'huissier pour qu'on aille chercher main forte.)

Le juge, à part. — Ah ! tu ne veux pas que j'interroge ? Attends ! attends ! je vais t'interroger toi-même. (Haut.) Monsieur, je dois dresser procès-verbal de votre résistance. Comment vous nommez-vous ?

L'élève. — Je suis en ce moment à l'Hôtel-Dieu, et je me nomme médecin.

Le juge. — Et vous, messieurs ?

Les élèves. — Nous nous nommons tous médecins.

Le juge, appelant un infirmier. — Comment se nomme monsieur ?

L'infirmier, passant son chemin. — Ah ça, me prenez-vous pour un mouchard ? cusez !

L'agent de police, dans son lit. — Je le connais, moi ! Il se nomme...

L'élève qui le pense, lui appliquant un cataplasme sur la bouche. — Ce ne sera rien, mon garçon ; vous aggraverez votre mal en criant.

La force armée arrive, et le juge la requiert ; les élèves se rangent vis-à-vis et l'expliquent. Il en résulte un grand tumulte.)

L'agent municipal, dans son lit, au bout de la salle. — Quel tapage, sacrédié ! Laissez-nous donc un peu la paix, mon juge ! Le camarade insurgé et moi, nous nous occupons des détails de la chose et les actes de bravoure réciproques. Mais vous nous faites un sabbat qu'il n'y a pas moyen de s'entendre, quoi !

Soit que la troupe ne montre guère de dispositions à engager une lutte, soit qu'elle ait lui-même quelque égard pour le lieu où il se trouve, le juge prend le parti de se retirer après s'être interrogé lui-même, et met ainsi fin à une scène qui a

ment affecté les malades.

L'élève. — Pour que de pareilles collisions ne se renouvellent pas, il faut, mes amis, rédiger une pétition aux autorités supérieures, et la faire signer par tous les élèves. — Oui, oui, laine pétition! l'élève écrit la pétition qui suit.

*A. M. M. les membres du conseil d'administration des hospices.*

Messieurs.

Ce matin, dans le service de M. Bréschet, un juge d'instruction s'est présenté pour interroger un blessé qui devait subir dans une heure une grave opération. Nous avons tous protesté contre cet interrogatoire qui compromettait évidemment et le succès de l'opération et la vie du malade.

Il ne doit y avoir dans les hôpitaux que des malades et des médecins.

C'est au nom de l'humanité et pour l'honneur médical que nous venons vous supplier d'obtenir que l'autorité exerce son droit seulement alors que la vie des blessés sera hors de danger.

Cette pétition est signée par tous ses camarades, au nombre de 150.)

L'élève. — Le chirurgien en chef doit signer avec nous ; il l'a promis.

Deuxième élève. — Il est parti.

Troisième élève. — Il se sera esquivé dans l'intervalle. C'est un sournois qui veut ménager la chèvre du pouvoir et le chou de la popularité.

L'élève. — Eh bien, nous nous en passerons !

(La pétition est portée, et quelques heures après on envoie pour réponse à l'ordre de la cour des pairs enjoignant de mettre en permanence des sentinelles devant le lit des blessés pour exercer la plus active surveillance. Ces gardiens ont pour consigne de ne pas les perdre de vue un seul instant, de les regarder manger, de les regarder boire, de les regarder panser, et lorsqu'ils se lèvent pour n'importe quoi, de tourner sans cesse autour du pot.)

L'élève. — Allons, il faudra débaptiser l'Hôtel-Dieu ; et puisque la police a systématiquement la cour des pairs le gouvernement aujourd'hui, nous l'intitulerons l'Hôtel-Diable.

---

LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 4 MARS, 1841.

---

DEPART DE MONSIEUR VATTEMARE. — SES ADIEUX.

C'est jeudi dernier que partit, monsieur Alexandre Vattémare, l'excellent homme qui laisse parmi nous tant d'agréables souvenirs ; qui inspira chez tous ceux eurent le bonheur de le connaître des sentiments que l'inconstance humaine faiblira peut-être, mais, que rien n'effacera jamais ; qu'on se représentera toujours enfin, comme le type parfait de tout ce qu'il peut y avoir chez l'homme de bon d'aimable.

Il se rend d'ici par le chemin de Kennebec, à Boston ou à Halifax où il va continuer le noble pèlerinage qu'il a si généreusement entrepris pour unir les peuples sous la douce et séduisante bannière de l'esprit humain.

Avant de s'embarquer il traça à la hâte les lignes suivantes dans lesquelles

échet sous son jour véritable l'âme de leur auteur. Nous sommes heureux de la tâche de les livrer à la publicité nous soit dévolue, à nous qui avons eu le bonheur de l'approcher, qui avons été témoin de l'ardeur incessante qu'il déploie dans les travaux inouïs que sa grande œuvre lui impose, qui avons pu voir mais ne pouvons comprendre la sollicitude avec laquelle il embrasse dans les moindres occasions la cause de l'avancement des peuples : —

## AUX CANADIENS.

Avant de m'éloigner, probablement pour toujours, de ce pays où tant de délicieuses sensations ont rempli mon âme de joie et d'espérance, il y aurait ingratitude de ma part si, en adressant mes adieux aux habitans de Québec et de Montréal, je ne les priais de recevoir l'expression de ma vive reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle ils ont accueilli la doctrine qu'en humble missionnaire des sciences et de la paix je suis venu apporter parmi eux. O non, les brillantes espérances que j'avais conçues en mettant le pied sur ce jeune sol n'ont point été déçues ; nulle part elles ne furent plus complètement réalisées. La glorieuse réputation qu'on y a faite à mon système ne m'a pas surpris ; ce peu de temps m'avait suffi pour connaître et apprécier l'excellent peuple que je quitte ; je vis sur lui, plus peut-être que partout ailleurs, le feu sacré et la soif des lumières, et mes vœux se voient bientôt prédire que si jusqu'ici les moyens de donner l'essor à son génie avaient manqué, dès qu'on mettrait à sa portée la nourriture divine qui procure l'émancipation intellectuelle, on le verrait prouver avec enthousiasme qu'il est digne de son origine aux deux nations les plus puissantes et les plus éclairées de la terre et faire tout pour suivre dignement la trace de ses ancêtres en élevant des institutions propres à répandre les sciences, les arts, et à promouvoir le bonheur et la prospérité d'une commune patrie.

Je prends grâce de mes succès à tous ces hommes sur qui de hautes fonctions, rares vertus, de brillants talens attirent à juste titre le respect et la vénération de leurs concitoyens, aux évêques de Québec, de Montréal et de Sydnham, à son Excellence le Gouverneur Général, aux membres du conseil spécial, aux corporations de Québec et de Montréal, ainsi qu'à tous les autres citoyens, si dignes de l'honneur d'être cités en tête d'une lettre générale, qui m'ont donné une si douce bienvenue par la réception qu'ils m'ont daigné faire à mon système : leur bienveillance aura été pour moi un baume précieux ; car lorsqu'une idée s'empare d'un homme, qu'elle s'identifie avec son existence, qu'il croit accomplir une belle destinée en allant la répandre dans le monde, la sympathie qu'elle lui attire devient pour le faible prophète qui la prêche un puissant allié ; elle lui donne la force surnaturelle, la constance invariable sans laquelle il n'opère ni persuasion fructueuse ni bien durable. Je m'adresse aussi de sincères remerciemens aux membres des sociétés, tant à Québec qu'à Montréal, qui guidées par un noble patriotisme sont venues concourir à l'accomplissement de cette belle œuvre en formant un trésor commun, en posant la première pierre sur laquelle viendra bientôt s'édifier un temple de gloire, de concorde et de lumières. L'intelligence seule aura son culte. En exprimant ici ma reconnaissance aux amis de mon système je ne dois pas oublier les habitans du Haut-Canada qui m'ont fait connaître le désir qu'ils éprouvent de se voir inscrire au nombre des signataires du traité pacifique mais glorieux dont je propose l'adoption universelle. En les priant de recevoir l'assurance de mon éternelle gratitude pour les marques d'estime dont ils ont bien voulu m'honorer, je les supplie de croire que les regrets que j'éprouve de ne pouvoir me rendre à leurs gracieuses invitations vu les nombreux et indispensables engagements que j'ai encore à remplir avant mon retour dans ma patrie, sont adoucis par

la conviction que leur caractère actif, entreprenant et leur zèle bien reconnu, leur feront adopter les plans que j'ai suggérés ici et que les deux villes principales de leur sœur province ont accueillis avec tant d'enthousiasme.

En offrant l'expression de ma sincère reconnaissance à chacun de ceux qui voulurent bien aider à l'introduction de mes plans dans ce pays, je prendrais liberté de leur rappeler les promesses qu'ils m'ont faites de ne point laisser rallentir leurs efforts; ils n'auront rien fait tant que l'œuvre ne sera point accomplie. Que ceux qui ont l'intention de doter l'institut qui va commencer dans chaque ville se hâtent de présenter leurs offrandes afin que leur noble exemple trouve des imitateurs et qu'il porte des fruits hâtifs et vigoureux. Que les dames dont l'influence est partout si douce et en même tems si puissante veuillent bien donner l'exemple et devenir les fidèles et zélés apôtres de la doctrine que je suis venu répandre; c'est à elles surtout que je lègue le soin de continuer mon œuvre; c'est sur leur appui que je compte pour la réalisation de mes vœux les plus chers.

Que les habitans de Montréal et de Québec daignent se rappeler toujours les moments que nous passâmes ensemble et qui seront toujours si chers à mon cœur; c'est au nom des engagements qu'ils prirent les 21 et 22 Janvier, les 28 Février et 2 Mars 1841, de s'unir pour travailler ensemble à la régénération intellectuelle de leur patrie, que je les supplie de tenir leurs mutuelles promesses, d'oublier noblement de malheureux préjugés issus de l'ignorance et de l'égoïsme, de confondre leur zèle et de ne rivaliser qu'en générosité, qu'en industrie; alors seulement ils auront assuré la gloire et la prospérité de tous.

Qu'ils acceptent sans distinction l'assurance des vœux ardents que j'adresse à la divine providence pour leur bonheur; je les aime tous, tous occupent une égale place dans mon cœur, et jusqu'à mon dernier soupir ce sera avec attendrissement comme avec orgueil que je porterai ma pensée vers mes bons frères canadiens.

ALEXANDRE VATTEMARE.

[Les rédacteurs de journaux favorables à des institutions fondées sur les plans de Mr. Vattémare, sont priés de reproduire la lettre d'adieux ci-dessus.]

## BOITE DE PANDORE.

REVUE DE QUÉBEC, — Le mois de Février.

Après tout nous avons donc l'union des provinces du Haut et du Bas-Canada. Quand notre cher Poulet a élevé la colonne de l'Union au haut de laquelle il a gravé son nom, il s'est fait, à part lui, le raisonnement de l'architecte, il s'est dit: Il faut que le *Bas* supporte le *Haut*. Or, il n'a pas réfléchi qu'en surchargeant le *Bas*, de tout le poids du *Haut*, il ferait tout écrouler, et qu'un jour son nom irait rouler dans la fange que les peuples ne manquent jamais de ramasser aux pieds des monuments qui ne leur plaisent pas. Ah! Thomson, Thomson! vas, tu ne sais pas mieux faire les unions que tu ne sais faire les traîneaux, et pour ton bonheur et le nôtre tu aurais bien dû rester à mesurer de la dentelle dans ton pays, au lieu de venir forger des chaînes pour le nôtre.

A voit notre bonne ville fêter le carnaval, et enterrer son *mardi-gras* au milieu des joyeux repas, des chansons et des danses, personne n'eût pu penser qu'un venait de la déshériter de son ancien titre de capitale, et qu'on se proposait de la démembrer pour assurer les petites vues des grands hommes. On eût dit un

elle la cause riant en apprenant un malheur. Je dis un malheur, eh ! c'est bonheur plutôt pour Québec d'être débarrassé de ce titre, car, notre ville ne sera pas la caverne, l'antre, où ces carnivores tiendront conseil pour déchirer leur proie. Allez-pâtre ailleurs vilaines bêtes..... je ne parle ici que des poulets et leurs semblables.

L'Union a mis les élections à l'ordre du jour. Les candidats, les électeurs et le gouverneur se trémoussent dans tous les sens pour faire de leur mieux. C'est en guerre à coups de voix, de bâtons et de commissions, qui va se faire. Les ormistes préparent leurs voix, les torys leurs bâtons, et le gouverneur ses commissions. Car si l'on sait plaire au Poulet, on pourra être magistrat stipendaire, greffier, huissier et tout cela pour un vote. Ah ! la belle chose que d'être indépendant électeur ! Comme l'on peut gagner sa vie aisément avec cela. Ou bien si on l'aime mieux, recevoir une volée de coups de gourdins pour indépendance. Choisissez, vous dit Thomson, en prenant une commission

la politique a part, le mois qui vient de s'écouler a été des plus heureux pour Québec. L'homme qui avait tant soit peu de charité au cœur, et tant soit peu d'amour en tête pour les dames, a pu faire l'une en admirant les autres au Bazaar. Voyez un peu ce que c'est que la charité de nos jours. L'orphelin couvert de haillons, la figure blême et la main desséchée par la misère, aurait tout un mois par son rôle pour ramasser quatre cents sous pour vivre lui et sa mère, tandis que les roses et les jolis petites mains péteées de nos dames vous soutirent en moins d'une semaine quatre cent beaux louis de la bourse de ceux qui s'en vont et les jolis cœurs auprès d'elles dans leurs jours de bazaar. Aussi l'orphelin dit-il tous les soirs dans ses prières celles qui laissant de côté pour un jour leurs nos et leurs romances, se font marchandes pour arracher, de la dureté des âmes, par de jolies mines et toutes sortes de tours ingénieux, ce que les vaines dames de l'orphelin ne lui feraient jamais céder. Oh ! les femmes, elles connaissent au cœur de l'homme qu'on ne le pense. Elles l'ensorçolent d'abord, et lui font ce qu'elles veulent ensuite, bienheureux est-il quand ce n'est que pour lui faire la charité.

ALEXANDRE, que rien ne peut imiter et qui imite tout, a laissé sur notre scène des souvenirs qui dureront bien longtemps. Je ne veux pas essayer de le louer, il est beaucoup au-dessus des louanges qu'on peut lui donner ; et des louanges ma part ce serait de l'encre renversée sur une belle réputation, ce serait risquer de lui faire des taches, voilà tout ; c'est pourquoi je ne dirai rien. Et puis leurs qui peut-on louer en parlant de lui ? Est-ce un homme, un chien, un chat, un riquet, une vieille ou une jeune femme ? Est-ce un diable, un apothicaire, un coiffeur, un rabot, ou une omelette qui cuit ? Je n'en sais rien, il est tout cela même temps. Les yeux voient et on ne croit pas. C'est pour cela peut-être que certains jeunes hauts huppés avaient apporté une longue vue dont il se servait impoliment pour lorgner les Dames des loges, que je me contentais bien, d'un ami, d'admirer du coin de l'œil. Ce que je peux affirmer cependant ; rassurer le beau sexe, c'est que cette longue vue tout en passant d'une main dans l'autre dans le coin gauche du parterre, est tombée entre les mains d'un grand seigneur qui avec n'y voyait pas plus loin que son nez. Si ce jeune homme là d'aujourd'hui doit faire la fortune de Gingras ou d'Hoffman.

Mr. Alexandre n'a eu qu'à se féliciter de la manière dont il a été accueilli par le peuple. Mr. Vattemare à pu apercevoir que notre population, au moins la grande partie, sait mieux comprendre, mieux applaudir les folies de l'incomparable



artiste; qu'elle ne sait comprendre et encourager les vues libérales du célèbre philanthrope français.

Si jamais l'on est en peine de remplir le musée d'histoire naturelle de l'institut que les jeunes barbes et imberbes, les jeunes étourdis et écervelés de Québec, ou la sagesse de demander, voici un bon moyen de l'encombrer : —

Il s'agira tout simplement, d'abord, de se procurer, morts ou vifs, tous ceux qui par leurs propos, leurs faits ou gestes, se sont évertués à injurier les vues de Mr. Vattemare, ceux-là seront placés dans la

*Première catégorie.* — Ce sont les hommes d'argent. Jugeant les autres par eux-mêmes, ils n'ont vu dans Mr. Vattemare — Qu'un charlatan, qu'un fou, qu'un fou, qu'un homme qui venait nous piller, en nous amusant avec des contes en l'air. Ils ont traité ces vues de chimères, de châteaux-en-Espagne, *humbug*, et ceux qui les approuvaient de simples crédules. On trouve cet habit partout, dans toutes les origines et dans toutes les classes, de la société, depuis le manœuvre jusqu'à l'homme de profession,

Ensuite, ceux qui s'y sont opposés par une imbécile fierté. On les place dans la

*Seconde catégorie.* — Ces petits cerveaux trouvaient dans leur ignorance ou de leur jalousie, que nous n'avions pas besoin d'un étranger pour nous en montrer pour nous tracer des plans d'éducation, pour nous enseigner les moyens de nous instruire ou de nous avancer dans la civilisation. Ils trouvaient que nous pouvions sentir nous mêmes ce dont nous avons besoin, et disaient que c'était nous croire bien ignorants que nous dire : Formez un institut pour vous instruire. On peut se procurer cet être comme celui de la première catégorie.

Enfin on placera dans la

*Troisième catégorie.* Tous ceux qui s'y sont opposés sans en connaître le but; ceux qui l'ont fait par esprit de contradiction ou de bêtise. Auxquels on ajoutera ceux qui ont blâmé, critiqué ou qui se sont moqués des personnes qui ont bien accueilli et secondé les vues et plans de Mr. Vattemare. On trouvera ces êtres comme ceux des catégories précédentes.

On pourrait même, au besoin, ajouter ceux qui se disent savants, instruits, éclairés, et qui, par leur position ou leur rang, sont sensés lire les journaux de Montréal et de Québec au moins, et qui ont déclaré ne connaître rien des vues et plans susdits.

*EXPLICATIONS.* — Vu que par ce moyen on se procurerait une infinité d'objets doubles-simples, et vu leur manque de valeur comme objets d'échange, on propose de les réléguer dans le coin le plus obscur du musée, afin qu'ils ne puissent pas empêcher la lumière de pénétrer dans l'institut.

Le mois de février 1841 fera époque dans les pages de l'histoire de la ville de Québec. Un rayon de la gloire qui résultera de la formation d'une semblable institution rejaillira sur les jeunes gens, qui, dédaignant les distinctions de castes ou de rangs, ont pris l'initiative dans cette grande et patriotique entreprise. Quant à moi, je me rappellerai toujours avec plaisir et reconnaissance, qu'on n'y a point dédaigné